

Sète

Centre Ophtalmologie

Consultations spécialisées par les médecins, suivi d'une pathologie oculaire ou patients adressés par un autre médecin Cabinet SELAS MCO

Les médecins du centre sont installés selon le secteur 2 de la convention médicale de l'Assurance Maladie.

Le médecin fixe librement ses tarifs et peut donc pratiquer des dépassements d'honoraires avec tact et mesure. Nous pratiquons le tiers payant sur la part de la Sécurité Sociale pour tous les patients, le reste à charge de la part mutuelle sera à avancer par le patient. Comme la législation l'impose, les patients bénéficiaires de la C2S (CMU, CMU-C, ACS et AME) bénéficient du tiers payant en totalité et de l'absence de dépassements d'honoraires. L'Assurance Maladie rembourse les consultations et les actes sur la base des tarifs fixés dans la convention médicale. Le montant des éventuels dépassements d'honoraires reste à la charge du patient ou de sa mutuelle. Si un acte non remboursé par l'Assurance Maladie vous est proposé, le médecin doit obligatoirement vous en informer, et établir un devis préalable si le tarif non remboursé dépasse 70€.

Acte	Tarif conventionnel	Dépassement d'honoraire	Tarif total
Consultation spécialisée sans acte technique	23 €	32,10 €	55,10 €
Consultation C	26,50 €	0 €	26,50 €
Avis ponctuel de consultant (APC)	60 €	25 €	85 €
Fond d'Œil	29,07 €	13,28 €	42,35 €
Vision binoculaire + motricité oculaire	40,02 €	23 €	63,02 €
Fond d'Œil + motricité oculaire	42,58 €	29,24 €	71,81 €
Biométrie + Fond d'Œil	47,76 €	27,68 €	75,43 €
OCT + Fond d'Œil	63,74 €	35,89 €	99,62 €
OCT + motricité	62,71 €	36,19 €	98,90 €
Ablation de corps étranger + fond d'œil	66,79 €	36,97 €	103,76 €
Certificat médical	-	80 €	80 €

Tarification des actes orthoptiques réalisés par le cabinet Sète Centre Ophtalmologie Mr Baptiste IMBAUD

Vos professionnels de santé pratiquent des honoraires conformes aux tarifs de l'Assurance Maladie. Ces tarifs ne peuvent être dépassés, sauf en cas d'exigence exceptionnel de votre part, s'agissant de l'horaire ou du lieu des actes pratiqués.

Si votre professionnel de santé vous propose de réaliser certains actes qui ne sont pas remboursés par l'Assurance Maladie, il doit obligatoirement vous en informer.

Dans le cas prévu ci-dessus où votre professionnel de santé peut déterminer librement ses honoraires ou ses dépassements d'honoraires, il en détermine le montant avec tact et mesure.

Acte	Total
Mesure de l'acuité visuelle et de la réfraction avec ou sans dilatation	20,80 €
Bilan des déséquilibres de la vision binoculaire	37,70 €
Bilan des troubles oculomoteurs	39 €
Bilan d'une amblyopie	40,30 €
Traitement du strabisme	20,02 €
Traitement de l'amblyopie	18,20 €
Périmétrie (champ visuel) ou campimétrie réalisée avec mesure de seuil	31,98 €
Périmétrie (champ visuel) ou campimétrie réalisée sans mesure de seuil	29,90 €
Exploration du sens chromatique	15,60 €

Sète

Centre Ophtalmologie

Consultations spécialisées par les médecins, suivi d'une pathologie oculaire ou patients adressés par un autre médecin Cabinet SELAS MCO

Les médecins du centre sont installés selon le secteur 2 de la convention médicale de l'Assurance Maladie.

Le médecin fixe librement ses tarifs et peut donc pratiquer des dépassements d'honoraires avec tact et mesure. Nous pratiquons le tiers payant sur la part de la Sécurité Sociale pour tous les patients, le reste à charge de la part mutuelle sera à avancer par le patient. Comme la législation l'impose, les patients bénéficiaires de la C2S (CMU, CMU-C, ACS et AME) bénéficient du tiers payant en totalité et de l'absence de dépassements d'honoraires. L'Assurance Maladie rembourse les consultations et les actes sur la base des tarifs fixés dans la convention médicale. Le montant des éventuels dépassements d'honoraires reste à la charge du patient ou de sa mutuelle. Si un acte non remboursé par l'Assurance Maladie vous est proposé, le médecin doit obligatoirement vous en informer, et établir un devis préalable si le tarif non remboursé dépasse 70€.

Acte	Tarif conventionnel	Dépassement d'honoraire	Tarif total
Laser YAG iridotomie	83,60 €	46,92 €	130,52 €
Laser YAG capsulotomie	83,60 €	46,92 €	130,52 €
Laser SLT glaucome	125,40 €	35,38 €	160,78 €
Mesure de l'acuité visuelle et de la réfraction avec ou sans dilatation par un orthoptiste	20,80 €	-	20,80 €